



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.

Le prix des annonces, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, est conforme à celui de la GAZETTE DE LIÈGE.

# Mathieu

## AVIS.

A partir du premier septembre, la GAZETTE DE LIÈGE, affiches, annonces et avis divers, est réunie au journal MATHIEU LAENSBERGH, par suite de conventions entre les propriétaires. En conséquence, MM. les abonnés à la Gazette de Liège sont prévenus qu'au lieu de cette feuille, ils recevront le Mathieu-Laensbergh jusqu'à l'expiration de leur abonnement, qu'ils peuvent renouveler aux bureaux ci-dessus indiqués.

MM. les Notaires, Avoués, etc., qui ont des comptes ouverts au bureau de la Gazette de Liège, ainsi que toutes autres personnes, pourront les continuer en faisant remettre ou adresser chez M. Latour, imprimeur-libraire rue du Pont-d'Ile, les copies des annonces qu'ils désireront faire insérer dans le Journal Mathieu Laensbergh, et ce, sous les mêmes conditions que celles de ladite Gazette.

Ce changement n'en apporte aucun dans le personnel de la rédaction du journal Mathieu Laensbergh.

## EXTÉRIEUR. INDES-ORIENTALES.

GUERRE DES BIRMANNS. — Calcutta, le 6 avril. — Voici les premières opérations de la guerre contre les Birmanms. En décembre les Birmanms envahirent le pays de Cachar dans l'intention, à ce qu'ils prétendaient, de rétablir un rajah déposé. Gumbheer-Sing, qui se trouvait alors chef du pays envahi, était un usurpateur. Il est donc fort douteux que nous ayons agi avec justice en soutenant son autorité en opposition aux droits du prétendant légitime. Quoi qu'il en soit, cet état régi par Gumbheer-Sing, se trouvait depuis deux mois sous la protection britannique, lorsque l'invasion des Birmanms eut lieu; cette agression ne manqua donc pas d'être considérée par nos autorités comme un acte d'hostilité indirecte envers nous-mêmes. Le 24 décembre une bataille fut livrée entre les indigènes du Cachar et les Birmanms. Ces derniers furent complètement battus et poursuivis dans le pays d'Assam. Vers le milieu de janvier ils envahirent une seconde fois le pays avec une nombreuse armée, et s'avancèrent jusqu'à environ quatre milles de Buddrepore, premier poste de notre frontière, tandis qu'une autre division franchissait le défilé de Mobjagool sur le territoire d'un autre de nos alliés, et cela sans le moindre prétexte. Il nous était impossible de fermer les yeux à des provocations si évidentes. Le major Newton, commandant dans le district de Silhes, concentra en conséquence à Jutrapore les garnisons de Buddrepore et de Telayn, et ne tarda pas, après un vif engagement, à les déloger de leur position de Bickrapore. Un second engagement eut lieu le 13 février. Un corps aux ordres du capitaine Johnston attaqua et emporta avec beaucoup de bravoure plusieurs retranchemens séparés près de Buddabpore.

Après cette défaite les Birmanms se retirèrent, laissant dans leurs retranchemens (dont l'un occupait 650 pieds carrés et était destiné à contenir un nombreux corps d'armée) une grande quantité de grain, de fusils et de munitions qui tombèrent en notre pouvoir.

Peu de tems avant cette dernière affaire, notre armée sur ce point avait été renforcée par un corps de troupes commandé par le lieutenant-colonel Bowen.

L'ennemi après avoir abandonné les postes qu'il occupait prit une forte position au pied du défilé du Bhurteeka. Le lieutenant-colonel Bowen ayant laissé le major Newton à Jutrapore, avec 200 hommes, s'avança contre l'ennemi en remontant la Sarmah. La colonne aux ordres du colonel débarqua au point où la Jetingee se jette dans cette rivière, et elle se dirigea, en remontant la rive droite de la Jetingee, vers l'ennemi qui s'était posté sur le bord opposé et dominait le seul gué praticable. Les troupes traversèrent néanmoins la rivière sur des éléphants et sous la protection du feu de quelques compagnies d'infanterie légère. Les retranchemens furent alors attaqués et emportés à la pointe de la baïonnette. On estime que dans cette affaire les forces de l'ennemi étaient de 5,000 hommes.

Après la bataille du 18, le colonel Bowen, suivi du major Newton, remonta cette rivière jusqu'à Doodpatlée, où sa division occupa une très-forte position. Le 21 nous attaquâmes l'ennemi dans cet endroit. Nos troupes marchèrent aux retranchemens avec résolution; mais elles furent à chaque fois repoussées par un feu foudroyant. Notre perte dans cette

malheureuse affaire a été considérable. Cependant les rapports officiels ne la portent qu'à environ 150 hommes, tandis qu'ils estiment celle de l'ennemi à 500, c'est-à-dire au quart des forces qu'il avait présentées dans le combat, ce qui est peu croyable. Quoique l'ennemi ait ainsi réussi à nous repousser, ajoutent ces rapports, il a précipitamment évacué son camp retranché aussitôt après l'engagement, et s'est retiré vers le défilé situé sur la route de Munnipore.

Le colonel Innes qui dans ce moment arriva avec un renfort, prit le commandement comme plus ancien officier, en remplacement du colonel Bowen, qui durant l'action avait été atteint d'une balle morte, et se mit de suite à la poursuite de l'ennemi. Nous espérons qu'il n'aura pas agi avec imprudence, en avançant ainsi dans un pays aussi difficile; car d'après tous les rapports qui nous sont parvenus l'on ne sait pas positivement ce qu'est devenue la première division de l'armée des Birmanms, après sa défaite au défilé de Bhurteeka. Le bruit court depuis le milieu du mois dernier à Calcutta, que nos armes ont éprouvé un revers marquant; mais le gouvernement n'a encore rien publié d'officiel à ce sujet.

Il est probable que la campagne sur cette frontière se terminera bientôt, parce que la saison des pluies est sur le point de commencer, et qu'alors toute opération militaire deviendra impossible. Mais quoique des difficultés physiques soient à la veille de nous empêcher de pousser les opérations offensives de ce côté, on travaille néanmoins avec la plus grande activité, soit ici, soit à Madras, à préparer des expéditions pour opérer des débarquemens sur les côtes de l'empire des Birmanms. On assure qu'il y aura deux points d'attaque, savoir le port de Rangoon et l'île de Cheduba vis-à-vis la côte d'Arracan.

## PORTUGAL.

Lisbonne, le 22 août. — On lit dans notre gazette du 20 un article fort remarquable dirigé contre les mécontents qui sont continuellement occupés à semer des bruits alarmans:

C'est ainsi, dit-elle, que vers la fin d'avril, une armée française devait entrer en Portugal. Quelques soldats étrangers ayant été vus sur le Roscio, on en fit aussitôt l'avant-garde de cette armée. Cette nouvelle ne s'étant pas réalisée, on annonça l'apparition d'une escadre française sur la côte.

Les scènes du 30 avril et jours suivans suspendirent le cours de ces rumeurs, mais pour leur en substituer d'autres plus ridicules encore. On voulut nous faire peur des francs-maçons, comme aux enfans du loup-garou. Enfin, pour chef-d'œuvre, fut publiée la découverte d'un club dans les *casas da intendencia*. Les portes, disait-on, en étaient peintes en noir avec des frises blanches, chose que l'on donnait pour très-alarmante. Les curieux y coururent, et que virent-ils? rien.

Dans ces jours de désordre, les mêmes personnes se montrèrent avec une mine abattue. Elles disaient à l'oreille de tout venant que le roi était détenu malgré lui à bord du vaisseau qu'il avait choisi pour son asile, lorsqu'une faction lui avait ravi la liberté dans son propre palais, et avait attaqué son autorité.

A peine avions-nous recouvré notre tranquillité, grâce au rétablissement du pouvoir légitime, que les mêmes nouvelles répandirent le bruit que les cours étrangères avaient désapprouvé l'intervention de leurs ambassadeurs. Lorsque l'approbation des souverains fut rendue publique, on se hâta de mettre en circulation que des troupes anglaises et hanovriennes allaient débarquer en Portugal. Cette annonce, à la faveur de rapports erronnés, se glissa même dans les papiers étrangers. Au reste, nous devons rendre cette justice à nos alliés: si leurs troupes fussent entrées en Portugal, ce n'eût été certainement que pour protéger notre liberté et notre indépendance.

Quelques vaisseaux de guerre anglais ont paru dans le Tage, pour être mis à la disposition du roi par ordre de S. M. B. Mais qu'en résulte-t-il maintenant? c'est que nos *pies politiques* ont recouru à une autre histoire: « Cette escadre, disent-elles, n'est là que pour emmener le roi ». Mais si vous leur demandez en quel endroit et pour quel objet, vous n'obenez aucune réponse. Il faut que ces habillards, comme de petits garçons à l'école, consultent d'abord leur maître. Mettant de côté la tendance factieuse de ces absurdités, nous observons avec satisfaction que notre nation, qui est une des plus spirituelles du monde, les écoute avec la même indiffé-

rence que la fable des œufs mystérieux de Junon, ou les contes de ces hommes crédules qui attendent encore le retour du roi Sébastien. (Gazeta da Lisbona.)

ESPAGNE.

Madrid, le 28 août. — Le commandant-général du camp de Gibraltar, don Joseph O'Donnell, dans un rapport officiel du 26 août, mande au ministre de la guerre, qu'en exécution des ordres de S. M. concernant les peines encourues par les révolutionnaires, trente-six individus ont été passés par les armes dans les journées du 23 et du 24. Six d'entre eux appartenaient à la bande qu'avait commencé à lever à Xemena le rebelle Christophe Lopez Herrera, et les trente autres faisaient partie de la bande sortie de la baie de Gibraltar, et qui, sous les ordres de Valdès, a commis des excès généralement connus à Tarifa. Le susdit général ajoute que tant le militaire que le peuple nombreux qui assistaient à ces exécutions, ont fait éclater la plus vive horreur des forfaits dont ces rebelles s'étaient rendus coupables, en faisant des vœux pour que tous ceux qui conspiraient contre les droits légitimes du trône puissent subir le même sort. (Étoile.)

Une dépêche de la même date annonce que l'on procède avec une extrême diligence à instruire le procès des 106 autres prisonniers de Tarifa, afin d'appliquer à chacun d'eux le châtement qu'il mérite. (Idem.)

Le commandant général de la marine du département de Cadix a donné des ordres pour que les bâtimens dont les noms suivent, se tiennent prêts à mettre à la voile du 27 au 28 août : la corvette l'Aréthuse, les brigantins le Jalou, le Diligent et la Jacinte, la goëlette l'Andalouse et la chaloupe canonnière n. 8; les trois premiers se rendront sur la côte du Levant jusqu'à Almería; les autres sur la côte du Ponent jusqu'à Ayamonte, à l'effet de poursuivre les rebelles et de veiller sur les deux côtes. (Idem.)

Au rapport du général O'Donnell est annexée la liste des individus qui ont été fusillés pour crime de haute-trahison envers le roi. (Id.)

On ne compte que des bourgeois et des paysans dans ceux qui faisaient partie de la bande de Lopez Herrera, mais il se trouve plusieurs officiers constitutionnels dans la troupe à la tête de laquelle Valdès avait surpris Tarifa: Tels sont le capitaine Pedro-Gonzalez Valdès, le capitaine Manuel Portal, le sous-lieutenant Mascarone, milanais, et le sous-lieutenant Ruiz-Gil de Malaga. (Id.)

— La fête de S. M. le roi de France a été célébrée au château de St.-Ildefonse, avec le même cérémonial et la même pompe que si c'eût été la fête de S. M. catholique elle-même. (Id.)

— S. M. ayant égard à la prière de D. Joseph de Cruz, a bien voulu accepter sa démission de la charge de ministre de la guerre; elle a confié, par intérim, le portefeuille de ce département au maréchal-de-camp don Joseph d'Aimerich, qui conservera néanmoins l'inspection générale de l'infanterie.

— La surintendance de la police est confiée à M. Rufino Gonzales.

— Le ministre de grâce et de justice a fait publier ce qui suit :

\* Le roi, notre seigneur, est informé des machinations ourdies par quelques révolutionnaires espagnols sur différents points de la Péninsule. Pénétré de la gravité des maux que leur conduite criminelle peut attirer sur la patrie, et considérant l'horrible abus qu'ils font de la bonté et de la clémence avec lesquelles S. M. les a traités par un décret d'amnistie du 1er mai, convaincu enfin de la nécessité de détourner les choses pendant quelque tems de l'ordre régulier, comme aussi de faire exécuter de prompts châtimens qui servent de peine aux uns, de frein aux autres, et qui inspirent à tous une même confiance dans la droiture et invariable justice de S. M.; il lui a plu de décréter que tout révolutionnaire quelconque qui sera pris les armes à la main, ou impliqué dans des complots et séditions contre l'ordre public et tendant au rétablissement du système anarchique heureusement aboli, soit traduit sur le champ devant une commission militaire, qui le jugera sommairement et fera sur l'heure exécuter son arrêt, sauf à rendre compte ensuite de ce qui aura été fait. Le tout sans préjudice des autres mesures de précaution déjà existantes. (Voyez le décret n. 137.)

— La commission militaire permanente du royaume de Navarre a prononcé ses jugemens sur les auteurs et complices des troubles qui ont eu lieu à diverses époques dans la ville de Pampelune, où des chansons séditieuses et des cris de vive la constitution! se sont fait entendre. Antoine Labara, Xavier Aranguren, Miguel Erdozain, François Sansol, Denis Quintana et Manuel Plano, tous habitans de Pampelune, sont condamnés à dix ans de prison en Afrique. Plusieurs autres sont condamnés à de moindres peines.

Barcelonne, le 28 août. — L'ordre et la tranquillité règnent dans cette ville, et nous espérons qu'il en sera de même dans quelques endroits de cette province, où quelques individus ont cherché à exciter des troubles. L'événement de Tarifa a déterminé le gouvernement à prendre des mesures rigoureuses. Les intendans de police ont été investis de grands pouvoirs. Le gouvernement de Barcelonne a été autorisé à faire déporter les personnes soupçonnées d'intelligence avec les ennemis de la patrie.

Notre journal d'aujourd'hui publie l'ordre que le capitaine-général marquis de Campo Sagrado a reçu du ministre de la guerre sur les mesures à prendre contre les ennemis de l'état et leurs complices. Les individus convaincus de ce crime seront fusillés sans délai.

On dit que le consul de S. M. T. C. résidant dans cette ville, a reçu des ordres de son gouvernement qui lui défendent de viser à l'avenir les passeports des Italiens et Espagnols, compromis dans des affaires politiques, qui voudraient se rendre en France.

Correspondance particulière des journaux français.

Le chapitre de la cathédrale de Ségovie, dont Saint-Ildefonse a fait don à S. M. d'un million de réaux en espèces (250,000 fr. à-peu-près). Ces dons, quoiqu'ayant tout l'air d'être volontaires, ont été néanmoins rendus obligatoires par l'usage constant où sont de les faire les évêchés ou les archevêchés que S. M. visite après un danger imminent à l'état, et qui ait pu en diminuer les ressources. Ainsi Tolède, Cuenca, Sigüenza, que S. M. a visités, ont fait des dons semblables.

La nouvelle de la reprise de Tarifa étant arrivée par extraordinaire n'a rien su d'abord sur les détails de ce fait. Voici ce qu'en disent des lettres de commerce arrivées dans l'instant par des expéditions à pied, qui sont presque aussi vite que les courriers eux-mêmes :

« La place a été investie quatre fois. Les constitutionnels se sont emparés, emmenant avec eux leurs blessés, les canons de la place et leurs vivres. (V. n. d'hier.)

D'autres lettres de Grenade, de date plus fraîche, manifestent des craintes sur les vues que les constitutionnels paraissent avoir sur les points des côtes de cette province, devant lesquels ils se sont montrés sur des bâtimens portant pavillon colombien; un de ces bâtimens a fait un débarquement de troupes à Almería, d'où le général Campana, commandant-général du royaume de Grenade, les a chassées et forcées à se rendre, comme le dit une proclamation de ce général que j'ai dans mes mains. (V. n. d'hier.) (V. Paris.) (J. des Débats.)

Il y a maintenant dans les prisons de Carthagène des personnes de tout rang; des militaires, des prêtres, des rentiers, des ouvriers, etc.; le prisonnier de St.-Augustin nommé dernièrement par le gouvernement, est au nombre des détenus. Le marquis de Rafal, grand d'Espagne, gentilhomme de la chambre du roi et ex-colonel d'un régiment de troupes provinciales, est également arrêté.

Il paraît que l'événement de Tarifa a donné lieu à ces mesures de rigueur, et qu'on soupçonnait ces individus d'être d'intelligence avec les émigrés de Gibraltar. Le 9, le général Nebot Alvarez, gouverneur de la place, avait fait publier un ban, où il ordonnait des dispositions très-sévères. (V. n. d'hier.) (Courrier français.)

ANGLETERRE.

Londres, le 3 septembre. — Le prince de Polignac, ambassadeur de France, a travaillé aujourd'hui au ministère des affaires étrangères avec M. Canning.

— On lit dans des lettres de Cadix reçues hier, que les symptômes de la fièvre jaune, qui viennent de se manifester à la Havane, ont excité les plus vives alarmes dans Cadix, et qu'on a pris des mesures très-sévères afin d'empêcher que ce fléau ne s'introduise dans la place.

— Les forces du général royaliste Olaneta, qui est allé joindre les indépendans, sont évaluées à 10,000 combattans. Malgré quelques inexactitudes des évidentes qui se font remarquer dans les premiers rapports reçus au sujet de cette défection, tout annonce que le fond est vrai. Parmi les forces que commande ce général, se trouve un corps de cavalerie bien équipé.

— Les dernières nouvelles reçues au sujet des opérations militaires dans le Pérou, sont de nature à donner des espérances pour le succès définitif de l'entreprise hardie de Bolivar. Parmi les forces sur lesquelles il peut le plus essentiellement compter, on remarque d'abord la division colombienne, composée de troupes très-disciplinées et aguerries par une longue suite de combats; puis deux régimens de Buénos-Ayres, bien équipés, commandés en partie par des Européens. Le corps chilote, qui, dans les dernières années, a rendu de grands services à la cause de l'indépendance, est malheureusement réduit à quelques centaines d'hommes par les actions continuelles et sanglantes auxquelles il a participé. Il se trouve aussi sur divers points quelques bataillons noirs, qui manœuvrent à merveille, et sur la fidélité desquels on croit pouvoir compter. Quant aux Péruviens eux-mêmes, on ne doit en général fonder sur eux que peu d'espoir. C'est une race molle et apathique, si l'on en excepte ceux qui ont composé les premières levées faites dans le pays, et qui, dans plusieurs affaires, se sont assez bien montrés. A l'égard des troupes royales, elles consistent en régimens espagnols, formés d'anciens soldats, mais dont cette guerre destructive a fort diminué le nombre; en bataillons et escadrons indigènes, accoutumés au feu et propres au genre de guerre qu'exigent les localités, et quelques indiens. Les corps de Laserna et de Valdès sont les mieux organisés. Mais il est à croire que les opinions politiques de ces généraux ainsi que de Canterac, lesquelles sont connues pour constitutionnelles, ne permettront pas qu'ils coopèrent franchement au rétablissement de la domination de la métropole dans le sens du pouvoir absolu: le seul que la restauration de Ferdinand puisse rendre possible dans le Nouveau-Monde. Or, les commandans royalistes qui sont pour la monarchie pure, ne sont pas assez forts pour consommer seuls cet ouvrage, et en supposant que le gouvernement espagnol puisse leur envoyer des renforts, ce qui est plus que douteux, les troupes dont ils se composeraient seraient nécessairement imbues en grande partie de l'esprit révolutionnaire. Quant aux forces auxiliaires que pourraient vouloir y joindre certaines puissances européennes, leur apparition sur le sol américain ne servirait qu'à réunir contre eux tous les partis, en admettant que la Grande-Bretagne permit cette intervention, ce qui n'est nullement à présumer.

ITALIE.

Extrait d'une lettre de Rome, du 24 août.

La santé du souverain pontife a donné quelques inquiétudes et n'est pas encore rétablie. Cette indisposition n'a paru être qu'un gros rhume, et n'inspire plus de craintes sérieuses.

On ne parle plus du voyage que S. S. devait faire dans ses domaines, à moins qu'il n'ait lieu après le consistoire qui est annoncé pour les premiers jours du mois de septembre. Cette époque sera importante par la création de cardinaux, l'institution de quelques évêques et la promulgation de cinq bulles du plus haut intérêt.

Mgr. Beneventi, délégué extraordinaire à Frossinone, poursuit ses succès contre les bandits: onze de ces misérables ont reçu le prix de leurs crimes. Nous avons à regretter trois gendarmes et un maréchal-de-logis qui ont péri dans une des dernières expéditions. Toutefois le courage de ce corps ne se refroidit point, et ses efforts sont d'autant plus efficaces que le trouble et la méfiance se sont glissés parmi les malfaiteurs depuis que certains d'entre eux ont coupé les têtes de leurs camarades pour obtenir le pardon de leurs crimes, en outre du montant de la mise à prix; ainsi nous serons bientôt débarrassés de ce fléau.

Depuis long-tems aucun meurtre n'avait souillé notre ville. Un jeune homme de 24 ans, qui était l'espoir de sa famille par les talens dont il était doué pour la gravure des pierres fines, vient d'être la victime de la colère d'un mari offensé. La malheureuse qui est la cause de cet assassinat s'est dérobée par la fuite au même sort. La justice les poursuit tous deux.

FRANCE.

Paris, le 6 septembre. — Aujourd'hui, après la messe, le roi a reçu beaucoup de pairs, de généraux, d'officiers supérieurs, et plus tard les dames, des officiers de carabiniers et de lanciers, etc.

— M. Zéa Bermudez, ambassadeur d'Espagne près la cour de Londres, qui se trouvait depuis quelque tems à Paris, est parti pour Madrid, après avoir eu une conférence de trois

heures avec M. le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, et une de deux heures avec M. le baron Rothschild, banquier.

— M. le comte Pozzo di Borgo a expédié avant-hier un courrier pour Lisbonne, et pour Madrid. Hier au soir, il en est parti un pour Saint-Petersbourg.

— Un journal depuis deux jours parle de vaisseaux portant pavillon lombien, qui auraient débarqué des constitutionnels sur plusieurs points de l'Espagne, et notamment à Almería. Nous avons toujours donné avec exactitude toutes les nouvelles de la Péninsule, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs notre correspondance. Elle va jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, et la lettre du journal n'est que du 26 août. « Depuis la fin du mois de juillet on disait que trois expéditions étaient sorties de Gibraltar, et toute la côte de la Méditerranée attendait avec anxiété sur quel point se feraient les débarquemens et se préparait à la résistance.

La première expédition commandée par Valdès avait été s'emparer de Tarifa, d'où elle vient d'être chassée.

La seconde, commandée par Merconchini, qui avait débarqué à Marbella, d'où elle fut repoussée, était revenue à Gibraltar, où l'on prétend qu'on lui a fait quitter les barques dont elle s'était servie.

La troisième, sous les ordres d'Iglériar, tenait encore la mer : elle s'était arrêtée à la hauteur d'Almería, et de là faisait différens signaux auxquels on répondait du rivage.

Tel était l'état des choses quand le 14 au matin cette expédition s'approcha de la côte, et débarqua une trentaine d'hommes sur le rivage : en même tems on vit se réunir un nombre considérable de contrebandiers qui se disposaient à aller se joindre aux rebelles.

Heureusement que depuis deux jours que le brick qui avait apporté ces derniers était en vue de la ville, on avait en le tems de se préparer à la résistance ; on avait emprisonné dans la ville une trentaine d'individus : les volontaires royalistes, les douaniers à pied et à cheval et les invalides s'étaient réunis et dirigeaient la population de plusieurs villages voisins accourue au secours d'Almería.

Les contrebandiers intimidés par la multitude de leurs adversaires firent peu de résistance ; ils se dispersèrent promptement, et échappèrent presque tous. Les factieux ainsi privés des secours sur lesquels ils comptaient, se virent enveloppés de toutes parts : ils se défendirent avec assez de résolution, blessèrent quelques hommes, et tuèrent une des femmes venues avec le reste de la population. Plusieurs rebelles ont péri ; les autres se sont rendus au nombre de vingt-neuf. (ÉTOILE.)

— On assure que M. l'abbé de la Mennais a été nommé cardinal *proprio motu*, et camerlingue du saint-père.

— On évalue à cent trente mille le nombre de maçons qui se trouvent maintenant à Paris. Sur cette quantité, on ne sait pas bien précisément combien il y en a d'occupés à démolir ; mais on croit que c'est le plus grand nombre.

BOURSE du 7 septembre. — 5 p. c. cons. Jouiss. du 22 mars 1824, 99 fr. 25 c. — Action de la banque, 1900 fr.

## INTÉRIEUR.

LIÈGE, LE 10 SEPTEMBRE.

— Un accident est arrivé la nuit dernière dans une houillère de St.-Gilles, au moment où les ouvriers allaient quitter leurs travaux. Un jeune homme de dix-sept ans a péri par suite de l'inflammation du gaz, et plusieurs autres ont été plus ou moins grièvement blessés. Puisse ce nouvel et terrible exemple engager enfin nos mineurs à adopter l'usage de la lampe de *Davy* qui les garantirait sûrement de l'un des accidens les plus désastreux qui les menacent.

— La foire de Nivelles commencera le 29 de ce mois.

— Le salon d'exposition des ouvrages d'art de maîtres vivans, est ouvert à Amsterdam depuis le 30 août dernier.

— L'académie royale des arts et sciences de cette ville a nommé parmi ses membres correspondans, M. Van Praet, de Bruges, bibliothécaire de la bibliothèque royale de France, l'un des plus savans bibliographes de l'Europe. On remarque à cette occasion que beaucoup d'artistes belges font en ce moment la gloire de la capitale de la France ; dans ce nombre se trouvent MM. Ruxthiel, de Liège, De Bay, de Malines, tous deux excellens statuaires ; Vandael, premier peintre de fleurs, et Van Os, dont le pinceau est consacré au même genre ; Béré, de Namur, premiers peintres pour les animaux ; Kinson de Bruges, peintre de S. A. R. la duchesse de Berry, dont les beaux tableaux font l'admiration de Paris ; Gossec, compositeur connu de toute l'Europe, et Fetis, dont la sagesse dans la composition est justement appréciée ; enfin M. Mengal, de Gand, premier cor de l'opéra. Voilà bien des richesses perdues pour notre patrie, mais dont elle pourra toujours se glorifier. Nous pourrions en nommer beaucoup d'autres répandus dans le reste de l'Europe, entr'autres MM. Hanselaer, de Gand, et Kessels de Maëstricht, qui se trouvent en Italie et que nous pouvons citer avec orgueil, le premier pour la vérité et la délicatesse du coloris dans ses portraits à l'huile, et le second comme le seul digne successeur de Canova, dont il est l'élève.

— La nommée Mathilde Zagaria, veuve de Joseph Paliotte, est morte à Naples le 29 juillet dernier, à l'âge de 113 ans.

— Le chef albanais Goda ou Cotta, qui avait entamé des négociations avec le capitain-pacha, et lui remit le poste de Batteni, après quelques coups échangés, a été mis en pièces par les Turcs. Le capitain-pacha l'avait appelé à bord de son vaisseau, aussitôt après le débarquement, pour lui demander des éclaircissemens ultérieurs. Goda lui remit une liste des troupes, des armes et des munitions existantes à Ipsara. Mais le capitain-pacha voyant qu'une partie des Albanais restait fidèle aux Grecs, et faisait une résistance opiniâtre, se mit en colère, et après le désastre de Saint-Nicolo, qu'il attribua à Goda, qui n'avait pas indiqué les mines souterraines, il soumit Goda à sa fortune, et l'envoya ensuite à Mitylène, où il fut massacré par ses soldats de la manière la plus cruelle. Telle fut la fin de ce misérable, qui a empêché que le capitain-pacha n'eût le sort de ses prédécesseurs entre Ipsara et Anti-Ipsara. (Feuilles allemandes.)

— Depuis long-tems le gouvernement s'occupe du soin d'in-

roduire et de naturaliser dans nos provinces les arbres de l'Amérique et de l'Asie qui peuvent ajouter à nos richesses agricoles et fournir de nouveaux alimens aux arts et aux besoins domestiques. C'est ainsi qu'il a fait distribuer aux sociétés botaniques et à quelques amateurs intelligens, des graines de chêne rouge (*quercus rubra*), du chêne noir (*quercus nigra*) du chêne chataignier (*quercus prinus*) du noyer noir (*juglans nigra*) du noyer pacanier (*juglans oliviformis*) du chataignier d'Amérique (*fagus castanea*) diverses sortes d'érables, rouge, jaspé, à sucre (*acer rubrum, striatum, sacharinum*) et une foule d'autres qui croissent dans les collections pour enrichir plus tard nos routes, nos jardins et nos forêts.

Les graines de différens arbres que l'Amérique Septentrionale produit, et dont M. J. N. Rottiers fils, directeur des terres de la compagnie d'Anvers dans le Canada, a été chargé de faire l'achat sur les lieux pour le gouvernement des Pays-Bas, ayant parfaitement réussi dans les différentes plantations du royaume où elles ont été distribuées, le gouvernement satisfait de ses essais et voulant propager la culture de ces arbres utiles, vient de charger de nouveau M. Rottiers d'en faire d'autres achats à la récolte de novembre prochain et d'y ajouter les grains du *quercus tinctoria* (chêne à teinture) et du *cupressus dystica*. Ainsi nous devons à la sollicitude du gouvernement, le précieux avantage, de voir, dans quelques années, nos bois enrichis de trente espèces de chênes, noyers, etc., inconnus jusqu'à présent dans nos contrées dont le sol sympathise parfaitement avec celui de l'Amérique Septentrionale.

## ANECDOTE.

Les mémoires publiés récemment sur *Ferdinand VII* et sur les événemens de son règne, contiennent une galerie curieuse de portraits historiques parmi lesquels on distingue une figure d'une originalité piquante : c'est celle de *don Juan Vanhalen*.

« Arrêté dans le royaume de Murcie, comme franc-maçon, il fut conduit dans les prisons de l'inquisition à Madrid, et enfermé dans un des plus obscurs cachots du Saint-Office. Vanhalen montra dans ses interrogatoires une fermeté d'âme et une persévérance hardie dans ses opinions, dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire ; sa contenance et ses discours étaient plutôt ceux d'un enthousiaste, qui se vante du prétendu crime qu'on lui impute, et qui en accepte toutes les conséquences, que l'attitude d'un coupable accablé sous le poids d'une accusation terrible. Il se montra l'apôtre des idées libérales et patriotiques ; il accusa avec force ses persécuteurs et ses ennemis. Fatigué de questions qu'on renouvelait sans cesse, pour découvrir ses plans et ses complices, il répondit qu'à la vérité il existait de vastes projets, un nombre immense et formidable de conspirateurs ; mais qu'il ne ferait de déclaration qu'au roi lui-même ; que si S. M. voulait lui accorder une audience particulière, non-seulement il lui révélerait ce que les juges désiraient savoir, mais encore beaucoup d'autres choses de la plus haute importance.

« Ferdinand VII, instruit d'une circonstance si extraordinaire, accéda à cette proposition et donna ordre d'amener Van Halen devant lui. Il montra en présence du roi, autant de calme que de fermeté ; il déclara que la franche-maçonnerie avait jeté des racines si profondes en Espagne, que tout le pouvoir du gouvernement et les terreurs de la mort ne suffiraient pas pour l'extirper ; que tous les emplois publics de la capitale et des provinces, que tous les régimens de l'armée et même les couvens et le clergé des cathédrales, renfermaient une quantité innombrable de francs-maçons : Leur but était d'introduire dans le pays une forme de gouvernement en harmonie avec les idées du siècle ; d'éteindre cet esprit de fanatisme et de persécution qui avait opprimé et dégradé l'Espagne, et de la mettre ainsi au niveau des nations les plus éclairées et les plus florissantes de l'Europe. Il soutint que loin d'avoir l'intention de commettre le moindre attentat contre la personne du roi, ou de diminuer en aucune manière son autorité légitime, ils étaient prêts à le défendre contre toute espèce de danger, et à lui donner un pouvoir plus élevé et plus assuré que celui dont il jouissait ; que S. M. devait suivre l'exemple de quelques souverains de l'Europe qui, dans des circonstances difficiles, convaincus des avantages des sociétés maçonniques, s'étaient placés à leur tête, et par ce moyen s'étaient entourés de partisans éclairés.

« Le roi écouta ce discours avec beaucoup d'attention, et peut-être aurait-il fait sur lui une impression profonde ; si les flatteurs qui l'entouraient ne l'en avaient détourné. Il traita Vanhalen avec la plus grande bonté, et quand il apprit de lui que la privation de tabac était ce qui l'avait fait le plus souffrir dans sa prison, il lui donna une boîte de cigares de la Havane, de ceux qui étaient réservés pour son usage. Ramené dans sa prison, Vanhalen fut plus que jamais en butte aux cruautés de ses ennemis. La hardiesse avec laquelle il avait parlé au roi était impardonnable aux yeux d'Egia et des inquisiteurs. Peu satisfaits des premières réponses qu'il avait faites sur ses complices, ils recommencèrent leurs questions sur ce point avec plus d'acharnement. Voyant que tous leurs efforts étaient inutiles, ils firent appliquer Vanhalen à la torture du *bracelet* qui consiste à suspendre l'accusé par un bras, et à le torturer en même tems au moyen d'un bras de fer creux, dans lequel on introduit celui du patient. Vanhalen souffrit, sans proférer une seule plainte, ce barbare supplice dont il porte encore les traces douloureuses.

« La prison où il était enfermé est un édifice construit de telle manière qu'un seul homme suffit à sa garde. Les galeries et les corridors forment des labyrinthes obscurs et difficiles; tous les passages viennent aboutir à la chambre du geôlier, qu'il faut nécessairement traverser pour arriver à la rue. L'homme qui, à cette époque, remplissait l'office de geôlier, vivait dans une parfaite tranquillité sur tous les prisonniers confiés à sa garde, et cette tranquillité était fondée sur la connaissance parfaite qu'il avait de ses chemins tortueux. Cet homme avait à son service une petite fille de treize ans, qui entraînée par la curiosité naturelle à son âge et à son sexe, ou peut-être par un sentiment de compassion, se glissait aussi souvent qu'elle pouvait vers le soupirail du cachot de Vanhalen. Il s'aperçut bientôt qu'il y avait au monde un être qui s'intéressait à son sort. Il parla à cette jeune fille, et lui demanda des secours pour adoucir sa malheureuse situation. La petite fille désirant vivement servir son protégé, lui procura les moyens d'écrire une lettre, et se chargea de la remettre à la personne à qui elle était adressée.

Ce fut le commencement d'une correspondance avec les francs-maçons de Madrid. Ce fut ainsi que l'on concerta un plan très-habilement conçu pour tirer Vanhalen de l'abîme où il était plongé. Les difficultés de cette tentative étaient immenses, elles cédèrent toutes au courage et à l'adresse.

« La manière dont le prisonnier parvint à s'échapper est aussi adroite qu'audacieuse. On lui fit remettre le plan de la prison du Saint-Office, et des rues dont cette prison est environnée. Vanhalen savait le français; le désir de l'apprendre fut inspiré au geôlier: le prisonnier en avait été prévenu; il consentit avec empressement à devenir le maître de langue de son gardien. Le résultat des leçons fut d'inspirer un peu de confiance à ce dernier et de rendre sa surveillance moins ombrageuse. Le jour et l'heure de la délivrance ayant été fixés, un soir d'hiver, tandis que le geôlier recevait sa leçon, tournant le dos à la porte, qui restait ouverte, Vanhalen le saisit, le renverse avec force sur le lit, s'élançant hors du cachot, le referme à double tour, suit le corridor et arrive à l'appartement du gardien où il ne trouve que sa femme et sa fille: tout effrayées, elles volent à son secours, au lieu de poursuivre le fugitif. Vanhalen gagne la rue; ses amis l'y attendaient. Quelques mois après il commandait un escadron au pied du Causcase. »

S'il faut en croire les gazettes des Etats-Unis; il se prépare dans ce pays une merveille qui fera mourir l'Europe de jalousie. Un certain Joseph Buchanan d'Hospkinsville dans le Kentucky, a découvert des procédés absolument nouveaux, à l'aide desquels ils tirera un parti jusqu'à présent inimaginable de la vapeur de l'eau en ébullition: il l'appliquera également aux moyens de transport de terre et de mer.

Une malle-poste, par exemple, se rendra en un jour de Washington, siège du gouvernement, jusque dans les provinces les plus reculées du sud et du nord de la confédération, c'est-à-dire à 250 ou 300 lieues. Chose plus étonnante encore, les vaisseaux munis de l'appareil du M. Buchanan voleront sur l'Océan avec une telle vitesse qu'il ne demande aux négocians de New-Yorck ou de Boston, qu'une semaine pour les conduire en Europe et les en ramener; ce qui constitue 3000 lieues marines de traversée en huit jours, 375 lieues par vingt-quatre heures, ou quinze lieues et demie par heure.

Il est dit que lorsque l'invention aura prouvé tout ce qu'il sait faire sur la surface du globe, il appliquera sa découverte à la navigation aérienne. Il annonce d'avance que ce ne sera qu'un jeu pour lui d'aller au spectacle à Paris, et de se trouver le lendemain matin, d'assez bonne heure, en Amérique.

Sans partager l'excès de ce calcul, on pense que la navigation est encore susceptible d'acquiescer une grande progression dans sa marche; quant à la voie aérienne, beaucoup moins connue, elle ne semble plus demander qu'un second trait d'audace et de génie pour étonner le monde.

#### VILLE DE LIÈGE.

Les bourgmestre et échevins informent qu'ils procéderont à la salle de leurs séances à l'hôtel-de-ville, mercredi prochain 15 septembre courant, à onze heures du matin, à l'adjudication au rabais sur la mise à prix de 881 florins, de 35 casques en cuivre pour la compagnie des gardes pompiers de cette ville.

On peut prendre inspection du modèle et du cahier des charges au bureau de la direction de police.

À l'hôtel-de-ville, le 9 septembre 1824.

Le bourgmestre, Chev. DE MELOTTE D'ENVOZ.

#### PRIX DES GRAINS. — Du 9 septembre.

La rasière de froment, (récolte de 1823) prix moyen, fls.	4 60
Idem de froment, (récolte de 1824) idem	4 09.
Idem de seigle, (récolte de 1823) idem	2 59.
Idem de seigle, (récolte de 1824) idem	2 37.

#### ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 9 septembre.

Naissances: 3 garçons, 2 filles.

Décès: 2 garçons, 1 fille, 1 homme, 2 fem., savoir:  
Dieudonné Braive, âgé de 64 ans, jardinier, rue Grande-Bèche, célib.  
Marie-Elisabeth Boulanger, âgée de 34 ans, sans profession, rue Puits-en-Sock.  
Marie-Catherine Boumal, âgée de 22 ans, domestique, faubourg Saint-Leonard.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(52) Lundi prochain 13 septembre, à 3 heures de relevée, on vendra chez P. H. J. DUVIVIER, entrepreneur des ventes, rue Velbruck, un très-beau forté-piano en acajou, avec octaves et demie et 3 pédales.

(14) A vendre à des conditions avantageuses pour l'acquéreur, même en échange contre immeubles et capitaux constitués, une des plus belles maisons de cette ville, située place St.-Jean-en-île, n. 821, avec remise, écuries, grande cour, et très-beau jardin donnant sur le quai de la Sauvenière.

A louer le beau quartier dans ladite maison, qui était occupée par M. le président Wacken.

S'adresser rue vis-à-vis Ste. Croix, n. 867, ainsi que chez Mre. LIBENS, notaire, place St. Pierre.

A vendre une partie de drap de diverses couleurs, s'adresser à M. Lebrun, courtier de commerce, rue du Dragon d'or, n. 669.

(51) A vendre un bel autel avec ses accessoires, monté à l'hospice St.-Abraham, rue Féronstrée. S'y adresser.

(54) A louer dès-à-présent, à des personnes tranquilles, un quartier tout-à-fait indépendant, très-agréablement situé au quai d'Avroy, composé d'un grand salon, place à manger, trois chambres au premier, trois pour domestiques au second, grenier, cuisine avec lavoir à côté, grandes caves, cour et porte d'entrée particulières, remise et écurie, si besoin. S'adresser au n. 786, quai d'Avroy.

(53) Le notaire PAQUE vendra aux enchères, le mercredi 15 de ce mois, à 3 heures de relevée, en la maison n. 860, rue vis-à-vis de Ste.-Croix, des meubles consistant en commodes; secrétaires, tables, chaises, bois de lit et autres boiseries, ferrailles et bouteilles, etc., argent comptant.

(50) Joli quartier à louer présentement, avec la jouissance d'un beau jardin. S'adresser rue pied de Pierreuse, n. 330.

(49) Le vendredi 24 de ce mois, à deux heures de relevée, le notaire PAQUE procédera à la requête des enfans et petits-enfans de Jacques-Joseph Leclercq et d'Anne-Joseph Renard, pardevant M. BOVERIE, juge-de-paix des quartiers Nord et Est de la ville de Liège, en son bureau, rue Neuvise à la vente aux enchères des immeubles dont la désignation va suivre, situés en la commune de Fléron, arrondissement de Liège; savoir:

1<sup>re</sup> Lot. Une maison, grange, étable et une prairie arborée y attenante, contenant cent trente perches 782 palmes ou environ, tenant du levant et nord à Denis Varlet, au midi au chemin appelé Bouillenne qui conduit de l'église à la chaussée et du nord à Mrs. Dartois et Henveaux.

2<sup>e</sup> Lot. Deux autres maisons avec grange et une prairie arborée y attenante, contenant cinquante-deux perches 313 palmes (12 verges), tenant du levant à Simon Joyeux, du midi au chemin qui conduit de l'église à la chaussée, du couchant à Denis Varlet et du nord à Simon Joyeux.

3<sup>e</sup> Lot. Une prairie dite prairie Balhan, sise près dudit chemin y tenant du levant, du midi à Jacques Balhan, du couchant à Jean Rensounet et du nord à Dieudonné Lambinon, contenant trente-quatre perches 875 palmes (8 verges).

4<sup>e</sup> Lot. Une prairie dite le grand Bougnoux, tenant du levant, nord et couchant à Vincent Henveaux et du midi à Simon Joyeux, contenant soixante-cinq perches 391 palmes (15 verges).

5<sup>e</sup> Lot. Une prairie dite le rond Bougnoux de cinquante-six perches 672 palmes (13 verges), tenant du levant à la veuve Roland Bartholomé, du midi au sentier commun, du couchant et du nord à ladite veuve Bartholomé.

6<sup>e</sup> Lot. Une prairie dite thier près des petites pierres, contenant quarante-sept perches 954 palmes (11 verges), tenant du levant audit sentier, du midi à la veuve Bartholomé, du couchant et du nord à Nicolas Bertholet.

7<sup>e</sup> Lot. Une prairie sise en lieu dit les prés, de vingt-neuf perches 797 palmes (5 verges), tenant du levant à Arnold Stassart, du midi à M. de Dossin, du couchant à une ruelle qui conduit de Fléron dans lesdits prés, et du nord à Laurent Joyeux.

Une autre prairie sise au même lieu, de huit perches 719 palmes (2 verges), tenant du levant et du couchant à la veuve Henri Schivée, du midi à M. de Dossin, du nord au sentier qui conduit au moulin sous Fléron.

8<sup>e</sup> Lot. Une prairie dite le Doyart contenant cinquante-six perches 672 palmes (13 verges), tenant du levant et du midi à Vincent Henveaux, du couchant et du nord à M. l'abbé Delsemme.

9<sup>e</sup> Lot. Une prairie sise en lieu dit Pussel, de cinquante-deux perches 313 palmes (12 verges), tenant du levant au chemin dit longue Hayouille, du midi à Guillaume Collette, du couchant aux représentans Remi Joyeux et du nord aux représentans Michel Moysse.

Aux conditions dont on peut prendre inspection chez M. DEREUX, avoué, et en l'étude du notaire PAQUE.